

Nom commercial: Matricariae extr liq / Amino AG

Numéro de la matiere: 336380 Version: 3 / CH Date de révision: 22.12.10

Replaces Version: 2 / CH Date d'impression: 19.06.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Matricariae extr liq / Amino AG

N°d'article 33638000

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse

Hänseler AG Industriestrasse 35 9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58 Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland: 145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3 H226

Classification selon les Directives CE

Classification R10

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces

chaudes. - Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P370+P378.1 En cas d'incendie: utiliser eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse stable

aux alcools ou produits extincteurs en poudre pour l'extinction.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.



Nom commercial: Matricariae extr liq / Amino AG

Numéro de la matiere: 336380 Version: 3 / CH Date de révision: 22.12.10

Replaces Version: 2 / CH Date d'impression: 19.06.12

%

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Phrase(s) de risque

10 Inflammable.

Phrase(s) S

51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

2 Conserver hors de la portée des enfants.

7 Conserver le récipient bien fermé.

16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

3. Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

Ammoniac

No. CAS 1336-21-6 No. EINECS 215-647-6

Concentration < 1

Classification N, R50

C, R34

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1B H314 Aquatic Acute 1 H400

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 3 H335 >= 5

Ethanol

No. CAS 64-17-5 No. EINECS 200-578-6

Concentration 42.4 %

Classification F, R11

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin. Respiration irregulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en



Nom commercial: Matricariae extr liq / Amino AG

Numéro de la matiere: 336380 Version: 3 / CH Date de révision: 22.12.10

Replaces Version: 2 / CH Date d'impression: 19.06.12

cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Consulter un médecin si nécessaire. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Mousse stable aux alcools, Produits extincteurs en poudre, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation de gaz toxiques et inflammables. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Porter un vêtement complet de protection. Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition



Nom commercial: Matricariae extr liq / Amino AG

Numéro de la matiere: 336380 Version: 3 / CH Date de révision: 22.12.10

Replaces Version: 2 / CH Date d'impression: 19.06.12

Ethanol

Liste SUVA Type MAK

Valeur 960 mg/m³ 500 ppm(V)
Valeur limite à courte terme 1920 mg/m³ 1000 ppm(V)
Limitation maximale: 4x15; Groupe du risque pendant la grossesse: C; Etablie le: 2005;

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Eviter le contact avec le corp. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Consérver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales.

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Ne pas respirer les vapeurs, l'aérosol ou la poussière. Veiller à une ventilation adéquate.

Protection des mains

Matériau approprié Gants / resistant à les produits chimiques

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection anti-feu

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Hq

Valeur 6.5 à 7.5

Point d'ébullition

Valeur > 78 ℃
Source Banque de données de substances GESTIS
(http://www.dguv.de/ifa/de/gestis/stoffdb/index.jsp)

Point d'éclair

Valeur 24 ℃
Source Banque de données de substances GESTIS
(http://www.dguv.de/ifa/de/gestis/stoffdb/index.jsp)

Pression de vapeur

Remarque N'est disponible

Temps d'écoulement

Remarque N'est disponible

10. Stabilité et réactivité

10.4. Conditions à éviter

La chaleur

10.5. Matières incompatibles

Les métaux alcalins, De l'ammoniaque, peroxydés, Agents d'oxydation

10.6. Produits de décomposition dangereux

produits de décomposition responsables du danger: Oxyde de carbone, Dioxyde de carbone, vapeurs / gaz inflammables

11. Informations toxicologiques



Nom commercial: Matricariae extr liq / Amino AG

Numéro de la matiere: 336380 Version: 3 / CH Date de révision: 22.12.10

Replaces Version: 2 / CH Date d'impression: 19.06.12

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

corrosion cutanée/irritation cutanée;

Remarque Irritant pour la peau et les muqueuses.

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Remarque Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.

Expériences issues de la pratique

Les vapeurs de solvant irritent les organes de la respiration. Provoque des perturbations du système nerveux central et peut conduireà des maux de tête, des troubles respiratoires ou des pertes de conscience. Le produit a un effet anesthésiant. risque d'affections hépatiques.

Autres données

la très longue expérience pratique a montré que manipulé correctement le produit n'a aucun effet nocif ou toxique.

Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

12. Informations écologiques

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaus et la canalisation.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non untilisé.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

14.1. Numéro ONU

UN 1293

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

TEINTURES MÉDICINALES

Sources de danger Ethanol, Méthanol

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 3 Carte pour désignation du 3

danger

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Transport maritime IMDG/GGVSee

14.1. Numéro ONU

UN 1293

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

TINCTURES, MEDICINAL

Sources de danger Ethanol, Methanol

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 3



Nom commercial: Matricariae extr liq / Amino AG

Numéro de la matiere: 336380 Version: 3 / CH Date de révision: 22.12.10

Replaces Version: 2 / CH Date d'impression: 19.06.12

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Transport aérien

14.1. Numéro ONU

UN 1293

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

TINCTURES, MEDICINAL

Sources de danger Ethanol, Methanol

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 3

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

15. Informations réglementaires

16. Autres informations

R-phrases listed in chapter 3

11 Facilement inflammable.34 Provoque des brûlures.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Hazard statements listed in chapter 3

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: *** Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.